

LMC SA déploie SYGREM pour moderniser la collecte des droits de trafic maritime en RDC

Kolwezi, le 15 janvier 2026

Une nouvelle étape dans la modernisation du secteur maritime congolais a été franchie ce jeudi à Kolwezi, dans la province du Lualaba, avec le lancement officiel des opérations de collecte des droits de trafic maritime sur la plateforme numérique SYGREM.

Portée conjointement par les Lignes Maritimes Congolaises (LMC SA) et PADS Corporation SARL, cette initiative marque une avancée significative dans la digitalisation des procédures liées à la perception et au suivi des droits de trafic maritime en République démocratique du Congo.

La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités locales, des représentants de LMC SA, de PADS Corporation SARL ainsi que de plusieurs transitaires en douane, dans la salle de fêtes Esglono à Kolwezi.

Ce lancement fait suite à la signature, le 28 novembre 2025, du contrat de partenariat entre LMC SA, représentée par sa Directrice Générale a.i., Mme Gisèle MBWANSIEM MBIUNG MUPA, et PADS Corporation SARL. Ce partenariat vise notamment à moderniser un processus longtemps marqué par des traitements semi-digitalisés, des délais administratifs et des difficultés de traçabilité.

SYGREM, un outil au service de la transformation numérique

Dans un contexte où le transport maritime constitue un maillon essentiel des échanges commerciaux et de l'acheminement des marchandises, la modernisation de la collecte des droits de trafic apparaît comme un enjeu majeur de gouvernance et de sécurisation des recettes.

À travers SYGREM, PADS Corporation SARL apporte une solution numérique permettant de structurer et de sécuriser davantage le processus de collecte, tout en améliorant la traçabilité des opérations et la fiabilité des données.

À l'ouverture de la cérémonie, la Directrice Provinciale a.i. du Lualaba, représentant personnellement la Directrice Générale a.i. de LMC SA, Mme Gloria MUYUNGENU, a salué l'aboutissement de plusieurs mois de préparation et de travail.

« SYGREM n'est pas un outil de plus. C'est l'aboutissement de mois de réflexion, d'écoute et de développement acharné. C'est la concrétisation de notre engagement à simplifier la vie de nos partenaires et à révolutionner l'accès à nos services », a-t-elle déclaré.»

LMC-PADS : un partenariat fondé sur l'innovation et la performance

Intervenant à son tour, le Sous-Directeur informatique de LMC SA et point focal LMC-PADS, M. Dédé J. MWENZE, a souligné l'importance de ce partenariat dans la recherche d'une meilleure exploitation des droits de trafic maritime.

Selon lui, le choix porté sur l'expertise technologique de PADS Corporation SARL, en collaboration avec LMC SA en sa qualité de détenteur des droits, traduit la volonté de mettre l'innovation au service de la performance et de la transparence.

Il a notamment rappelé que ce partenariat, soutenu par les autorités compétentes, repose sur trois axes majeurs : la digitalisation, la transparence et l'efficacité.

Les transitaires en douane, principaux utilisateurs du dispositif, ont également accueilli favorablement cette évolution, mettant en avant la simplification des démarches et la réduction des risques liés aux erreurs dans le traitement des opérations.

Vers une collecte plus transparente et plus efficace

Au-delà du simple lancement d'une plateforme numérique, la mise en service de SYGREM traduit une ambition plus large : renforcer la gouvernance de la collecte des droits de trafic maritime et améliorer la traçabilité des opérations.

La plateforme offre notamment un accès dématérialisé aux services, une gestion centralisée des opérations et une meilleure sécurisation des données, permettant ainsi aux différents intervenants de disposer d'un cadre de travail plus fluide et plus transparent.

Pour PADS Corporation SARL, cette étape constitue une concrétisation majeure de son engagement à accompagner la transformation numérique du secteur maritime congolais.

« Nous ne lançons pas uniquement une plateforme ; nous mettons en place un nouvel environnement de travail fondé sur la transparence, la traçabilité et la performance », a souligné le Directeur Général a.i. de PADS Corporation SARL, M. Moïse ONOYA.

Le déploiement progressif de SYGREM dans les différentes zones d'intervention devrait ainsi contribuer à renforcer la mobilisation des recettes, améliorer la qualité du service aux usagers et accompagner durablement la modernisation de la gestion du trafic maritime en République démocratique du Congo.